

Séance du 23 février 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	23
Absents	10
Procurations	5
Votants	28

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le vingt-trois février deux mille vingt-six à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le dix-sept février deux mille vingt-six par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Jean-Philippe ABINAL, Gulistan DINCEL, Jacky MAILLÉ, Michel SOULIÉ, Dominique BEC, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Franck TOURNERET, Rachida EL HAOUARI, Benjamin GOURDON, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL, Grégory SERIN

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Louis COSTE (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Catherine COUFFIN), Stanislas LIPINSKI (pouvoir à Sabine MIRAL), Mathieu GINESTET (pouvoir à Grégory SERIN), Fabien CASTELLA (pouvoir à Liliane MONTJAUX)

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Hakim GACEM, Fabienne VERNHES, Virginie SEXTO, Emilie LOUBAT

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

FIN/09-2026
**Décision modificative 2026 N°1
 Budget annexe Réseau de Chaleur**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 16 février 2026,

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne les ajustements des crédits de fonctionnement en raison de la modification de la nomenclature M4 à compter du 1^{er} janvier 2026.

CONSIDERANT qu'afin de permettre la prise en charge du budget par le service de gestion comptable, un virement de crédit au sein du chapitre 77 a été opéré, en raison de la suppression du compte 7741 :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté BP	Virement	Voté
77	7741	Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel – compte supprimé	37 630	-37 630	0
77	778	Subvention d'exploitation de la collectivité de rattachement	0	37 630	37 630
				0	

CONSIDERANT que la décision modificative proposée permet d'alimenter le compte 741 « Subvention d'exploitation de la collectivité de rattachement » au chapitre 74 et de solder le compte 778 au chapitre 77. Les modifications qui seront introduites par cette décision peuvent se résumer ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Objet	Voté	Proposition DM1	Total après DM
77	778	Autres produits en lien avec un évènement majeur et inhabituel	37 630	-37 630	0
74	741	Subvention d'exploitation de la collectivité de rattachement	0	37 630	37 630
				0	

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve la décision modificative n°1 du budget annexe Réseau de chaleur 2026, telle que décrite ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 2 5 FEV. 2026

Et de la publication le : 2 5 FEV. 2026